



projet pédagogique

classe de découvertes
Côtes d'Armor | Tréveneuc

Nom de l'école

Date départ / Date retour Année
Classe(s)

Sommaire

Préambule	2
Titre du séjour (thème) Dates début/fin X jours / X nuits	5
Bienvenue en Côtes d'Armor !	5
Un séjour d'exception en Baie de Saint-Brieuc	5
Un cadre de vie propice aux apprentissages.....	5
Un patrimoine naturel, historique et culturel à portée de main	6
Un peu plus loin.....	6
Le centre de vacances A.N.A.S. à Tréveneuc.....	7
Séjourner au centre A.N.A.S. de Tréveneuc, c'est.....	7
Capacité et équipements d'accueil	7
La restauration	8
Venir à Tréveneuc.....	8
Par la route.....	8
En train.....	8
L'équipe pédagogique	8
Composition de l'équipe	9
Intervenants extérieurs et bénévoles	9
Modalités de fonctionnement.....	9
Contacts.....	9
Les objectifs pédagogiques évaluable	9
Le planning des activités.....	11
La vie quotidienne	11
L'organisation des repas.....	11
La gestion du temps	11
L'organisation des veillées.....	12
La gestion de l'argent de poche et des objets de valeur	12
Le suivi sanitaire des mineurs.....	12
La communication	12
Entre adultes.....	12
Avec les enfants	12
L'information des familles.....	12
L'évaluation	13
Annexes	13
Nous contacter	14

Préambule

Créatrice du concept des classes de découverte en 1948, la Ligue de l'enseignement est reconnue comme mouvement complémentaire de l'école par le ministère de l'Éducation nationale.

Elle accueille annuellement au niveau national plus de 170 000 enfants dans le cadre de ces séjours scolaires au niveau national.

Les classes de découvertes et séjours éducatifs proposés par la fédération locale des Côtes d'Armor s'articulent autour de thèmes adaptés aux programmes scolaires et en cohérence avec le socle commun de compétences fixé par l'Éducation nationale.

Nos équipes s'appliquent à accompagner le corps enseignant dans son rôle éducatif et à être force de propositions en faveur de projets innovants et qui font sens. Forte de cette ambition, elle le soutient dans la préparation, la réalisation et l'évaluation du séjour afin de faciliter la complémentarité des apprentissages scolaires et de la découverte de l'environnement.

Vivre l'école ailleurs et autrement

Les classes de découvertes ou les séjours scolaires éducatifs sont de véritables opportunités de pratiquer ensemble autrement, de porter un regard différent sur le groupe, sur les autres : c'est la transformation par la vie en collectivité partagé. Véritables activateurs de curiosité, les activités proposées permettent de mettre en action et d'expérimenter des apprentissages fondamentaux.

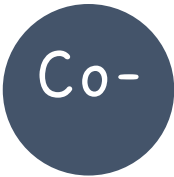
© *Pour l'élève*, vivre un voyage scolaire, c'est partir à la découverte d'endroits insolites, rencontrer des intervenants passionnés par leur métier, s'enrichir des connaissances abordées, d'apprendre l'autonomie et la vie en collectivité...

© *Pour l'enseignant*, c'est l'occasion de construire un projet scolaire, renforcer la cohésion de sa classe, lui donner une plus-value pédagogique, apprécier et vivre l'école autrement au travers d'activités périscolaires.

Nos thématiques de séjours

Du CP au lycée !

- Le littoral Breton
- La faune et flore du bord de mer
- Activités nautiques et nature
- Les métiers de la mer

Co-  voyageons,
apprenons,
ensemble !

6 valeurs fondatrices au cœur de notre projet

Laïcité

Principe républicain et constitutionnel.

La laïcité garantit l'expression de la diversité. Elle crée les conditions propices pour "faire société".

Diversité / égalité

Force pour la République.

La diversité est une source d'enrichissement individuel et collectif. L'égalité en droit permet son expression et garantit le "vivre ensemble" pacifié en reconnaissant l'autre dans sa singularité.

Citoyenneté

Exercice actif.

La citoyenneté, c'est d'abord vouloir prendre les choses en main ! C'est avoir accès à des outils pour acquérir la connaissance, en développer et ainsi pouvoir agir.

Démocratie

Force d'exercice de la liberté.

La démocratie s'appuie sur le droit de chacun à participer à des prises de décisions collectives.

Solidarité / engagement

Indissociables.

Ils constituent une alliance représentative d'un contrat collectif qui participe à la construction d'une société plus juste et plus fraternelle. C'est une union autour d'un projet commun.

Emancipation / socialisation

Préalables indispensables vers l'autonomie.

Ce sont des vecteurs permettant à chacun de prendre sa place dans la société.

Titre du séjour (thème) | Dates début/fin | X jours / X nuits

Bienvenue en Côtes d'Armor !

L'équipe de la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor accompagne enseignants et élèves dans leurs projets d'éducation à la mer et au littoral. Vivre les joies d'une classe de découvertes en Bretagne, c'est aussi œuvrer en faveur du développement de l'écocitoyenneté. Passons contrat avec la Nature et agissons pour un avenir durable de notre environnement !



Un séjour d'exception en Baie de Saint-Brieuc

Un cadre de vie propice aux apprentissages

Le centre d'accueil A.N.A.S. est perché sur les hauteurs de la Côte du Goëlo. Posé sur un écrin de verdure d'une dizaine d'hectares, à proximité de la pointe du Bec de Vir et en surplomb de la plage de Port Goret, il offre une vue imprenable et panoramique tout simplement incroyable sur la Baie de Saint-Brieuc. Celle-ci s'étend de l'archipel de Bréhat jusqu'au Cap Fréhel et figure parmi les 5 plus grandes baies du monde pour l'amplitude de ses marées !



Bordé par le GR34 ou sentier des douaniers qui longe le littoral, le site permet l'accès rapide à différents écosystèmes du milieu marin. Au bout du sentier, offrant un bon échantillonnage de faune et de flore locale, un estran rocheux s'étend au pied de la falaise abritant, de-ci de-là, des plages aux estrans sableux et rocheux (plage de Port Goret, grève de St-Marc).

Un patrimoine naturel, historique et culturel à portée de main



Le territoire alentour livre des témoignages remarquables du développement de l'activité humaine en symbiose avec les éléments : les vestiges d'une pêcherie en pierre dans le havre Goret, les ports à échouage et en eau profonde de Saint-Quay-Portrieux, le moulin St-Michel entièrement restauré attestant d'une exploitation déjà ancienne de l'énergie éolienne. Cette tradition d'exploitation des éléments se perpétue encore aujourd'hui à travers le projet d'un futur parc éolien en Baie de Saint-Brieuc et la présence d'un parc hydrolien expérimental en baie de Paimpol.

Un peu plus loin...



L'Abbaye de Beauport au abords de Paimpol (XIII^e siècle) est un ensemble monastique remarquablement conservé, témoin majeur de l'architecture religieuse en Bretagne.

La ville de Paimpol accueille l'un des principaux ports de pêche et de plaisance donnant sur la Manche.

Célèbre dès le XV^e siècle pour son activité florissante autour de la pêche de la morue en Islande ou à Terre-Neuve, la commune possède encore aujourd'hui les particularités qui en font une cité de marins : chantiers navals, port de pêche, Musée de la mer installé dans une ancienne sécherie de morues...

Enfin, sur le plan historique encore, le territoire révèle son rôle stratégique pendant la Seconde Guerre mondiale, notamment à travers le Réseau Shelburn ou l'opération Fahrenheit.

Le centre de vacances A.N.A.S. à Tréveneuc

Séjourner au centre A.N.A.S. de Tréveneuc, c'est

- #1** Être accompagné par une équipe éducative qualifiée au plus près du projet de classe,
- #2** Bénéficier d'une pédagogie active et structurée,
- #3** Profiter d'une situation d'exception au cœur d'un environnement riche, préservé et facilement accessible,
- #4** S'inscrire dans une démarche responsable d'éducation à l'environnement et au développement durable,
- #5** Vivre une expérience 100 % locale, 100 % bretonne !

Capacité et équipements d'accueil



Hébergement

3 bâtiments comptent 18, 38 et 42 couchages répartis dans 20 chambres de 2, 3 ou 4 lits soit 98 couchages au total. Les draps ou des kits à usage unique et couvertures sont fournis.

Les équipements du centre

- 2 salles de classes + toilettes
- 1 infirmerie
- 1 chambre d'isolement
(pouvant servir dans le contexte sanitaire COVID)
- 1 grande salle polyvalente (RDC) pour la pratique d'activités libres
(tables de ping-pong / baby-foot)
- 1 grande salle de classe divisible en 2, avec vue mer.



La restauration

La restauration du centre est assurée par un restaurateur / traiteur qui confectionne les repas sur place en privilégiant les circuits courts.



Venir à Tréveneuc

Par la route

En provenance de Paris

A10 / E05 / E50 (direction Chartres, Nantes, Orléans, Bordeaux), A11 / E50 (direction Ablis, Chartres, Le Mans, Rennes), A81 / E50 (direction Rennes, Laval), continuer sur la N157 / E50, prendre la sortie 1 et rejoindre la N136 (direction Saint-Malo, Brest, Lorient, Cesson-Centre), prendre la sortie 11 et rejoindre la N12/E50 (direction Saint-Brieuc, Brest, Pacé, Vezin-Le-Coquet), passage à proximité de Saint-Brieuc et Plérin, sortir et prendre la D786 (Les Rampes, direction Pordic, Saint-Quay-Portrieux, Paimpol, Côte de Goëlo), passage à proximité de Binic, Etables-sur-Mer, Saint-Quay-Portrieux.

Arrivée à Tréveneuc.



En provenance de Brest

D112 (direction Rennes, Morlaix, Landerneau, Lannilis, Gouesnou), continuer sur la N12 / E50 (direction Roscoff, Saint-Brieuc), passage à proximité de Landerneau, Morlaix, Guingamp, sortir et prendre la D786 (Les Rampes, direction de Plérin-Zone artisanale, Pordic, Saint-Quay-Portrieux), passage à proximité de Binic, Etables-sur-Mer, Saint-Quay-Portrieux.

Arrivée à Tréveneuc.

Quelques distances

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| → Bordeaux : 550 km | → Lyon : 760 km |
| → Bruxelles : 710 km | → Paris : 470 km |
| → Calais : 585 km | → Roscoff : 107 km |
| → Cherbourg : 273 km | → Saint-Malo : 110 km |
| → Lille : 620 km | → Strasbourg : 950 km |

En train

Les gares les plus proches sont celles de Saint-Brieuc et Guingamp (25 km et 30 km de Tréveneuc).

Nombreuses liaisons quotidiennes en TGV à partir des plus grandes villes françaises :

- Paris Montparnasse : 2h15
- Lyon : 5h15
- Brest : 1h20
- Nantes : 2h40
- Rennes : 1h00

L'équipe pédagogique

L'équipe d'animation agit sous la responsabilité du directeur des séjours et l'équipe technique sous celle du directeur du centre. Ensemble, ils constituent « l'équipe éducative » et veillent au respect de la réglementation.

Chaque membre de ces équipes travaille dans le même sens et dans le souci permanent d'un accueil de qualité tant pour les élèves que pour leurs enseignant·es et personnes qui les accompagnent.

Composition de l'équipe

Le directeur des séjours est responsable de la bonne application du projet éducatif de la Ligue de l'enseignement 22 et de la sécurité des élèves. Il est aussi garant du respect de la réglementation, des règles de fonctionnement, de la vie quotidienne, du suivi budgétaire du séjour, de la gestion et de l'animation du personnel sur place. De manière plus générale, le directeur est responsable des déclinaisons concrètes du projet pédagogique. Il est l'interlocuteur principal des membres de l'équipe éducative, des enseignant·es et des prestataires. Il intervient dans la mise en œuvre du projet.

Les personnes en charge de l'animation sont responsables de la mise en œuvre des interventions et des activités éducatives choisies par les enseignant·es et/ou en charge de l'accompagnement à la vie quotidienne. Leur première préoccupation est de se mettre dans une posture de coopération avec leurs collègues, les enseignant·es et les éventuels accompagnants dans le but commun d'assurer le confort et la sécurité des élèves. Pour cela, le projet éducatif de l'association, le projet pédagogique du centre ainsi que le projet de classe, leur contrat de travail, les textes réglementaires liés aux activités (dont l'encadrement leur reviennent) font office de références.

Le directeur de l'A.N.A.S. est responsable du respect des normes, de la sécurité et de la bonne tenue des bâtiments du centre.

Actuellement l'équipe est en cours de recrutement, le Niveau de formation/qualification, compétences de chaque membre vous sera communiqué dès que l'équipe sera constituée.

Intervenants extérieurs et bénévoles

Les intervenants extérieurs ont une expertise sur un domaine précis et proposent un contenu prédéterminé. Ils ont nécessairement les diplômes et les agréments nécessaires.

Les bénévoles sont le plus souvent membres d'une structure disposant d'un agrément ; ils interviennent sur un domaine qui les passionne et dans lequel ils sont investis. Leurs interventions sont accompagnées par un membre de l'équipe d'animation.

Modalités de fonctionnement

Les relations entre le corps enseignant et l'équipe sur place se fait exclusivement par l'intermédiaire du directeur de séjours. Celui-ci se charge de rentrer en contact avec les personnes compétentes pour pallier les éventuels questions et/ou problèmes.

Contacts

Janig JEGOUREL : 02.96.01.51.36 Référente Partie administrative Hébergement Effectif

Yann TERTUFF: 02.96.94.16.08 Référent responsable des séjours classes découvertes

Les objectifs pédagogiques évaluables

Notre pédagogie est construite autour de la démarche active d'éducation à l'environnement et au développement durable. Diversifiée, elle s'adapte à la fois au niveau des élèves et au projet des enseignant·es.

Ce projet et les activités proposées sont pensés en lien avec le socle commun de compétences, de connaissances et de culture. Ils s'inscrivent également dans une démarche de formation de citoyens et citoyennes responsables et éclairés, conscients des enjeux environnementaux et contribuant à la construction d'un futur viable, désirable et durable.

Acquérir en autonomie

Développer la curiosité et la créativité. Donner goût aux sens des responsabilités. Apprendre à gérer la vie quotidienne.

Améliorer les compétences méthodologiques

S'approprier une démarche scientifique en situation, traiter l'information, observer, chercher, analyser, comparer, émettre des hypothèses, vérifier.

Savoir être et vivre ensemble

Apprendre la vie sociale et la tolérance., Construire une démarche citoyenne grâce à la vie en collectivité.

Construire les concepts de temps et d'espace

Se situer dans de nouveaux espaces, connaître le passé et le présent, projeter le futur d'un environnement donné.

Apprendre autrement

Dans un contexte différent de la classe, l'élève est amené à s'approprier d'autres stratégies d'apprentissage dans ce véritable laboratoire qu'est la classe de découverte. Les expériences menées autour de « classes dehors » montrent combien ces situations d'apprentissage apportent aux élèves. La classe de découverte peut-être un premier pas transférable lors du retour dans l'environnement habituel de l'élève.

CIRCULAIRE DU 05 JANVIER 2005

« En effet, l'approche sensorielle d'un milieu naturel, humain et culturel nouveau, l'étonnement et le dépaysement qu'il provoque, sont autant d'occasions de comprendre et de communiquer.

Dans tous les cas, les aspects transversaux des apprentissages constituent des objectifs prioritaires :

- ✓ *Développement de l'autonomie, de l'esprit d'initiative, de la responsabilité, de la socialisation ;*
- ✓ *Respect de l'autre et de son travail, des règles collectives, respect de l'environnement et du patrimoine ;*
- ✓ *Acquisition ou perfectionnement de méthodes de travail (observation, description, analyse et synthèse, prise de notes, représentation graphique...);*
- ✓ *Maîtrise de la langue. »*

Le planning des activités

Le jeu est un moyen de socialisation important et ce, à tout âge. Tout en étant vécu comme un plaisir, il peut permettre de développer les notions d'entraide, d'esprit d'équipe, de stratégie (donc de réflexion commune) et de tolérance.

Les activités sportives seront encadrées par des moniteurs diplômés et agréés. Deux structures proposent des activités nautiques sur le territoire, chacune d'entre elle pouvant accueillir au maximum une classe complète par séance sur une séance par demi-journée.

Les activités nautiques nécessitent un accompagnement et une bonne préparation de l'activité afin de permettre aux élèves d'aborder ce moment avec plaisir, d'y expérimenter de nouvelles sensations et d'y participer en toute sécurité. L'organisation des séances d'activités nautiques et leur articulation avec les autres temps du séjour obligent à être vigilant quant au respect des horaires.

La vie quotidienne

La vie quotidienne des enfants est au centre du projet éducatif du séjour. En général l'équipe de la Ligue n'assume pas cette fonction. Les enseignants et l'équipe sont les garants et les responsables des moments de vie des enfants. Cependant, moyennant un surcoût, la Ligue peut mettre des animateurs dédiés à la vie quotidienne des classes qui le souhaitent.

L'organisation des repas

Le repas est un moment important et convivial pendant lequel chacun reprend les forces dont il a besoin pour continuer sa journée dans les meilleures dispositions possibles. L'objectif est que tous les élèves mangent dans le plaisir, à leur faim, dans un espace agréable facilitant la communication. Nous proposons des repas équilibrés, transformés sur place avec le plus souvent des produits frais, locaux et de saison.

Le repas est proposé en self. Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, les enfants sont amenés à se servir eux-mêmes et à ajuster la quantité qu'ils prennent dans leur assiette. A la fin de chaque repas, les enfants sont invités à participer au rangement en débarrassant en bout de table.

L'équipe de la Ligue est bien entendu à l'écoute des indispositions alimentaires (qu'elles soient d'ordre professionnelles ou médicales) et les repas sont adaptés pour les enfants concernés.

La gestion du temps

La vie du centre est rythmée par les activités et les temps de vie collective. Leur organisation induit des horaires qu'il convient de respecter, eu égard aux conditions de travail du personnel concerné. Mais il est également important de respecter au mieux les rythmes des enfants afin de leur permettre de vivre cette expérience dans de bonnes conditions et en toute sécurité. Afin de répondre à ces enjeux, un certain nombre de temps sont planifiés.

- Le petit déjeuner est servi au restaurant de **7h15 à 8h45**. Cela permet un certain échelonnement dans le réveil et le lever, même si cela suppose de réveiller parfois les enfants pour qu'ils puissent prendre un petit déjeuner dans de bonnes conditions
- Le déjeuner est servi au restaurant de **12h15 à 13h15**
- Le goûter est distribué entre 16h et 17h sur le lieu de l'activité
- Le service du dîner a lieu de **19h00 à 20h00**

Ces horaires sont adaptés en fonction des activités (départ plus tôt, animation à la journée nécessitant un pique-nique) et discuté en amont de la venue des classes sur le Centre.

Les temps d'activité sont généralement de 9h15 à 12h et de 14h à 17h. Des adaptations s'appliquent pour des activités particulières (activités nautiques, départ à la journée sur l'île de Bréhat par exemple).

L'organisation des veillées

Des veillées peuvent être organisées sur demande. Elles sont assurées par l'équipe de la Ligue et selon les thèmes par des partenaires locaux extérieurs agréés. Les veillées génèrent un surcoût calculé en fonction de la demande.

La gestion de l'argent de poche et des objets de valeur

La gestion de l'argent de poche et des objets de valeur incombe à l'équipe enseignante.

Le suivi sanitaire des mineurs

Il conviendra au regard d'éventuels PAI ou ordonnances médicales en cours de définir les horaires d'ouverture de l'infirmerie. Par ailleurs, des trousse de secours seront mises à disposition des adultes encadrants. Dans tous les cas, la santé des enfants reste la responsabilité de l'enseignant-e. Aucune décision en la matière ne peut être prise sans son accord.

La communication

Entre adultes

Pour tout ce qui concerne l'organisation générale du séjour, le directeur des séjours est l'interlocuteur des enseignant-es. C'est lui qui assure l'interface avec l'équipe d'animation, l'équipe technique ou les prestataires et pour toute demande ou observation concernant les repas, le planning général des séjours, les déplacements dans et hors du centre, l'infirmerie, l'hébergement...

De la même manière, l'équipe éducative fera remonter ses éventuelles demandes ou observations au directeur des séjours qui les transmettra aux enseignant-es.

Pour ce qui concerne la mise en œuvre concrète des activités et sorties de chaque séjour, le directeur des séjours de la Ligue de l'enseignement 22 est l'interlocuteur des enseignant-es. Les membres de l'équipe d'animation concernés se rendront disponibles pour adapter chaque séance avec l'enseignant-e au plus près de son projet.

Avec les enfants

L'équipe éducative s'attachera à considérer et respecter avant tout chaque enfant comme un être à part entière avec une personnalité, des goûts et des besoins qui lui sont propres. Les membres de l'équipe prendront le temps d'expliquer aux enfants leurs actes et leurs décisions. Ils veilleront à faire preuve de cohérence et d'égalité de traitement dans leurs rapports avec les enfants.

L'information des familles

Avoir régulièrement des nouvelles de son enfant ou de ses parents est une aspiration bien légitime. Cependant, il nous est difficile d'accepter les appels téléphoniques individuels pour des raisons pratiques et sur des temps rarement en phase avec le rythme du séjour (sortie en activité, dîner, veillée...).

Les appels individuels ne sont pas toujours compatibles avec les objectifs d'autonomie de l'enfant et du vivre ensemble.

L'enseignant-e décidera de la possibilité d'utiliser ou non des téléphones portables. Il ou elle mettra en place la stratégie de communication qui convient le mieux à tous et nous mettrons à leur disposition un accès internet pour qu'ils puissent transmettre des nouvelles tous les jours.

Dans cette relation de communication à distance, le courrier a toute sa place : les enfants et les parents apprécient de recevoir une carte postale ou une lettre. Nous faciliterons ce mode de communication en proposant un éventail de cartes postales à la vente sur le centre et en assurant l'acheminement du courrier sortant jusqu'à la Poste. Le courrier reçu sera confié à l'enseignant-e pour la distribution de manière quotidienne.

De plus la Ligue dispose d'un abonnement au site Internet « onvousdonnedesnouvelles.com » et communiquera les codes d'accès sur simple demande.

L'évaluation

- Les objectifs pédagogiques – de l'activité, de la période, du séjour – ont-ils été atteints ?
- Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Quelles en sont l'origine ? De quelle manière ont-elles été surmontées ?
- Les actions menées ont-elles traduit les intentions éducatives de l'organisateur ? Si non, pourquoi ?
- L'équipe éducative a-t-elle fonctionné de manière efficace et cohérente ? Quelles sont été les éventuelles difficultés ? Ont-elles été résolues ?
- Les mineurs ont-ils éprouvé des difficultés lors de certaines périodes ou activités ?
- La dynamique de groupe a-t-elle fonctionné de façon satisfaisante ? Des enfants ont-ils été exclus ou rejetés du groupe ou de l'activité ? Pourquoi ? Quelles solutions ont été mises en place ?
- Les enfants ont-ils été acteurs des projets menés ? Ont-ils été écoutés ?
- Le planning prévu a-t-il été respecté ? Si non, pourquoi ?
- Des difficultés inattendues ont-elles surgi ? Si oui, lesquelles ? Auraient-elles pu être évitées ?
- Etc, etc.

Annexes

1. Votre programme prévisionnel détaillé du séjour
2. Votre devis
3. Des documents utiles à votre séjour vous seront envoyés par mail au fil de nos échanges. (documents de liaison)

Nous contacter



89 boulevard Édouard Prigent

22 000 Saint-Brieuc

02 96 01 51 36

sejours1@ligue-enseignement22.org

www.laligue22.org

La Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor

adhère à LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – CENTRE CONFÉDÉRAL,
3 rue Récamier 75341 PARIS cedex 07

L'association est reconnue complémentaire de l'enseignement public par le ministère
de l'Éducation nationale : MENE1300112A

Elle dispose :

- De l'agrément de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative : 22JEP017